

► Se brancher sur l'avenir

En 2005, les Suisses ont consacré 10,3 milliards de francs à l'achat d'appareils multimédias. Ordinateurs, téléphones portables, lecteurs MP3, appareils photo numériques, ... : ces équipements ont ouvert de nouveaux horizons en matière de travail, de communications et de loisirs. Mais ils sont gourmands en énergie et ont un impact sur les ressources naturelles. Pour information, 2 millions de téléphones portables ont été vendus en Suisse en 2005, des appareils que l'on utilise en moyenne pendant huit mois.

Quel support ?

Pour transmettre des données, il est préférable d'utiliser des supports réutilisables, tels qu'une clé USB.

Lecteur MP3 ?

Opter pour le téléchargement de morceaux de musique en format MP3 permet d'éviter la fabrication de CD et de boîtiers, ainsi que leur transport.

Quel écran ?

Les écrans plats LCD ou TFT consomment moins que les téléviseurs cathodiques, les écrans plasma ou les projecteurs vidéo, très gourmands en énergie. Plus la taille de l'écran est grande, plus un téléviseur consomme d'énergie.

Quelle imprimante ?

Pour un usage domestique, une imprimante à jet d'encre consomme moins d'énergie qu'une imprimante laser. Attention : on peut encore imprimer de nombreuses pages lorsque le signal indique qu'il faut changer de cartouche. Pour limiter les gaspillages, certaines sociétés s'occupent de recharger les cartouches. L'idéal reste bien sûr de n'imprimer que ce qui est nécessaire.



Ordinateur de bureau ou portable ?

Un ordinateur portable consomme de 4 à 13 fois moins d'énergie qu'un ordinateur de bureau ; mais sa batterie a une durée de vie limitée.

Quel appareil photo ?

Selon l'usage que l'on fait de son appareil photo numérique, il n'est pas forcément utile d'avoir un maximum de pixels. 4 millions de pixels suffisent pour un tirage 10x15; avec 5 millions de pixels, on peut agrandir une photo au format 30x45.

Impact sur les ressources

La fabrication d'un ordinateur nécessite 240 kg de combustibles fossiles, 22 kg de produits chimiques et 1500 litres d'eau – plus que le poids d'un rhinocéros et un impact environnemental tout sauf virtuel !



Mieux définir ses besoins

Le marché du multimédia offre de plus en plus d'appareils multifonctionnels (all-in-one) – avec par exemple des téléphones portables permettant d'appeler, de faire des photos, de surfer sur Internet, ou encore d'écouter de la musique. Toutes ces possibilités sont-elles réellement exploitées ? Bien souvent, nous possédons déjà un appareil photo, un lecteur MP3 et un accès à Internet. En choisissant un nouvel équipement, il vaut donc la peine d'étudier toutes ses potentialités – et surtout de définir quels sont nos besoins réels.

Imprimantes photo numériques

Relativement peu coûteuses à l'achat, les imprimantes photo sont de grandes consommatrices d'encre. Les cartouches, d'un prix élevé, doivent être fréquemment remplacées, et génèrent des déchets.



Remplacer les batteries et éviter le mode veille

Il est préférable de choisir des appareils qui s'alimentent sur le secteur ou possèdent des batteries rechargeables – plutôt que des équipements fonctionnant sur piles, qu'on n'utilisera qu'en dernier recours. La durée de vie

des batteries est moins élevée que celle des systèmes électroniques. Il vaut la peine de bien se renseigner sur la manière d'utiliser ses batteries afin de prolonger leur durée de vie. En mode veille ou «standby», la consommation des appareils électriques et électroniques représente entre 13 et 15% de la consommation totale d'un ménage. On a tout à gagner à les brancher sur une barrette multiprise munie d'un interrupteur.



Une seconde vie

Les équipements multimédias dont on n'a plus l'usage peuvent faire le bonheur d'autres personnes. Lorsqu'on achète un nouvel appareil, il est souhaitable de conserver l'emballage d'origine, avec les manuels, logiciels, etc. ; il pourra être ainsi plus facilement réutilisé le jour où l'on désirera s'en séparer. Certaines associations se chargent de donner une seconde vie à votre ancien matériel.

Éliminer les appareils électriques et électroniques usagés

Les appareils multimédias contiennent des métaux lourds : plomb, zinc, arsenic, etc. Ces produits toxiques présentent un danger pour la santé et l'environnement lorsqu'ils ne sont pas correctement éliminés. Les lecteurs MP3, ordinateurs, appareils photo et téléphones portables doivent être rapportés dans les points de vente. Selon la loi, ils doivent tous être repris gratuitement sans condition ; une taxe anticipée prélevée lors de l'achat finance leur recyclage. Les CD, DVD, câbles et cartouches d'encre sont également repris gratuitement. La liste des produits soumis à cette reprise gratuite est disponible sur www.swico.ch.

Pour en savoir plus

www.bag.admin.ch; <http://etat.geneve.ch/dt>
Informations sur les effets du rayonnement des téléphones portables sur la santé.

www.eu-energystar.org
Comparaison entre modèles d'ordinateurs portables ou de bureau selon leur consommation d'énergie.

www.greenpeace.org/france
Guide du consommateur hi-tech responsable.

www.swico.ch
Liste des produits repris gratuitement.

Brochure
«Repérages dans une forêt d'antennes»,
Direction générale de la santé, rue Beau-Séjour
24, tél. 022 839 98 30, disponible gratuitement.

Rayonnement

Les effets du rayonnement des téléphones portables sur la santé sont encore mal connus. En l'absence de données plus précises, il est recommandé d'observer certaines précautions visant à limiter la quantité d'ondes absorbées par l'organisme :

- choisir des appareils au rayonnement plus faible. Ce rayonnement est indiqué par le SAR (Specific Absorption Rate). Le Conseil de l'Union Européenne recommande une limite de 2 watts par kilogramme ;
- ne pas tenir l'appareil contre l'oreille au moment où il établit la connexion ;
- éviter de téléphoner durant les déplacements en voiture ou en train. Les antennes ont une portée d'environ un kilomètre, ce qui entraîne de fréquents changements de réseau. Or, lorsqu'il change de réseau, l'appareil émet plus fortement ;
- éviter de téléphoner dans une voiture. La carrosserie agit comme un bouclier contre les ondes électromagnétiques, et le téléphone portable doit émettre plus fortement pour continuer à fonctionner.